

## Risques d'incendie : drapeau rouge flotte à l'entrée de certaines zones de la Réserve Naturelle des Hautes Fagnes

Depuis ce jeudi, le SPW via le Département Nature et Forêts a décidé de hisser le drapeau rouge à l'entrée de certaines zones de la réserve naturelle des Hautes Fagnes. **Il est donc interdit d'y pénétrer en raison des risques d'incendie.**

Bien que les sols restent particulièrement humides en profondeur, suite aux nombreux épisodes pluvieux qui ont balayé notre région, les herbes propres à la région Hautes Fagnes sèchent particulièrement vite en cette période de l'année lorsqu'un vent soutenu et le soleil s'associent pendant plusieurs jours. Cette mesure n'a donc rien d'exceptionnelle pour un mois de mars. Les incendies de 2011 qui avaient brûlé plus de 1000 hectares dans les Fagnes étaient ainsi survenus en avril.

Le SPW enjoint les citoyens au strict respect de cette interdiction. Les feux de ces herbes particulièrement inflammables peuvent se propager extrêmement rapidement et piéger irrémédiablement d'éventuels promeneurs. Des incendies se sont d'ailleurs déjà déclarés du côté de Balmoral à Spa mardi et près du barrage d'Eupen mercredi. Les patrouilles du DNF veillent et verbaliseront les imprudents qui devront s'acquitter d'une amende de 150€.

Cette interdiction concerne :

- les Grandes Fagnes autour de la Baraque Michel, Botrange
- les Fagnes de l'est, entre Eupen et la frontière allemande

Les promenades dans toutes les forêts autour restent autorisées.